

Voilà les principaux éléments qui ressortent de ce septième avenant de la délégation de service public.

Il a été adopté à l'unanimité en commission.

M. le Maire : Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Mme DE LUCA ? Vous n'êtes pas beaucoup intervenue ce soir ...

Mme DE LUCA : Cela viendra après ! Ce n'est pas une grosse intervention. On a beaucoup discuté de ce projet en commission. Il apparaît que c'est une étape intermédiaire dans le traitement de cette question de chauffage urbain qui est effectivement assez complexe et qui mobilise des crédits très importants.

La seule chose que l'on a dite clairement et qui pour le moment est un peu une interrogation, c'est la durée de vie du puits de géothermie actuel puisque j'ai appris que ces puits de géothermie avaient une durée de vie limitée que l'on n'arrivait pas trop à mesurer.

Cela veut dire qu'il va falloir se poser très sérieusement la question de savoir comment nous allons continuer et quelle parti pris nous allons prendre dans la ville par rapport à ce projet de construction d'un deuxième puits de géothermie. Est-ce que l'on va faire appel à d'autres sources d'énergie ?

Ce sont des questions qui restent en suspens. Il ne faut pas non plus se dire que c'est gagné, que l'on a tout bon. Des questions très lourdes se posent encore.

Le groupe des Ecologistes souhaite vraiment que ces différentes hypothèses soient mises au débat longtemps à l'avance, de façon à ce que l'on puisse avoir tous les éléments pour décider de cette grande stratégie par rapport aux prix des énergies qui de toute façon vont augmenter. On lit dans le rapport que le prix de la chaleur vendue aux abonnés pourrait baisser de 3,8 % mais rien ne dit que le prix des énergies ne va pas augmenter, donc cette diminution sera juste un affichage sur un rapport mais ne sera pas traduite dans les faits.

La demande est que ce dossier soit suivi de façon très sérieuse et surtout que l'on ait les moyens d'anticiper dans nos débats démocratiques les décisions à venir.